



Contrat de location de Scanner

Le BioPhotonic Scanner est breveté et appartient à Pharmanex.

Le Scanner ne peut être loué qu'aux Nu Skin Brand Affiliates.

Le **Contrat de location Scanner** contient toutes les **conditions générales** applicables à la location d'un Scanner.

Il est important que vous le lisiez soigneusement et que vous en compreniez le contenu.

S3
PHARMANEX BIOPHOTONIC SCANNER

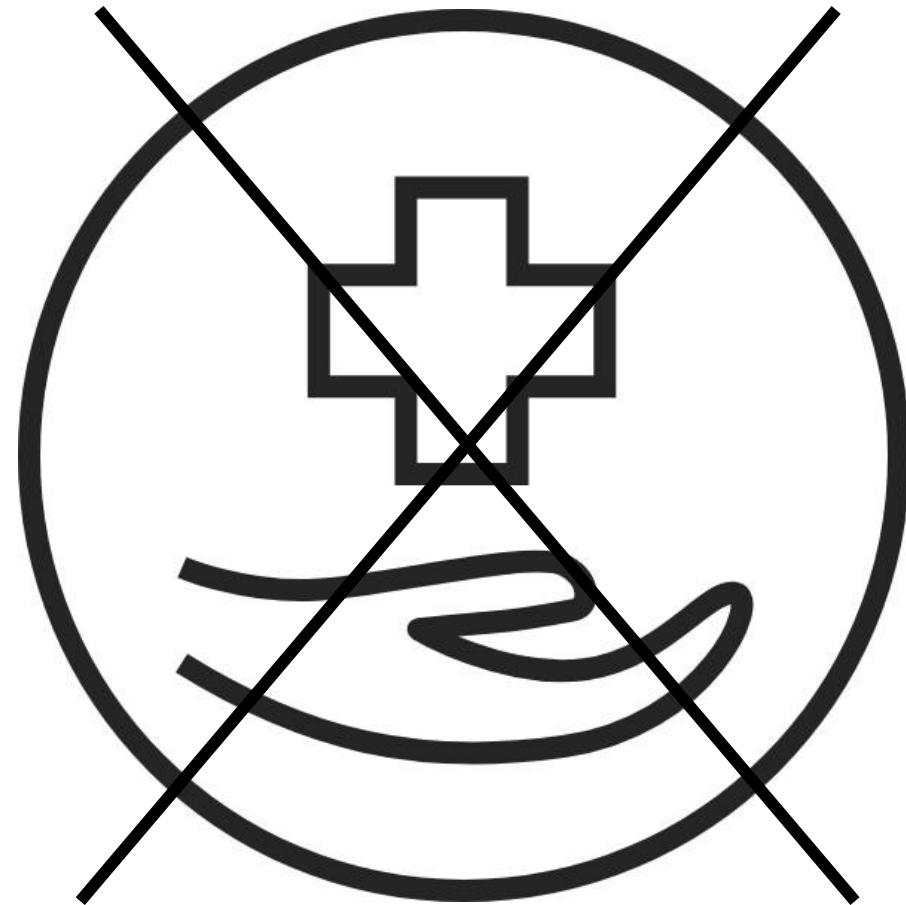
Conditions

- **Durée initiale** : indéterminée.
- **Résiliation** : À tout moment, sur préavis écrit de 30 jours.
- **Pour que le contrat soit valide**, veuillez remplir les champs nécessaires dans le Contrat en lettres majuscules, parapher chaque page et signer le contrat.
- **Renvoyez** le Contrat par e-mail ou par voie postale, selon la réglementation en vigueur dans votre pays.
- Vous ne pouvez louer un Scanner en Europe que si vous êtes **enregistré en tant que Nu Skin Brand Affiliate dans l'un des pays européens ouverts au marché Scanner**.

Le Scanner n'est pas un dispositif médical

VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉ À :

- Affirmer que le Scanner peut diagnostiquer, prévenir, atténuer, traiter ou guérir une maladie.
- Décrire l'équipement ou le logiciel associé comme un dispositif médical, un équipement médical ou comme un dispositif ou un outil de diagnostic.
- Utiliser l'équipement ou le logiciel associé à des fins de diagnostic médical ou utiliser l'équipement ou le logiciel associé dans une clinique ou un cabinet médical, même si vous êtes médecin ou professionnel de la santé.



Faire approuver le Scanner par des médecins et des professeurs

LE SCANNER N'ÉTANT PAS UN DISPOSITIF MÉDICAL, IL N'EST PAS RECOMMANDÉ DE FAIRE DE TELLES AFFIRMATIONS.

Pour obtenir des informations crédibles à communiquer à vos clients, renvoyez ces derniers à nos supports imprimés, à notre site Web, à nos témoignages et aux informations contenues dans cette présentation.

N'oubliez pas de toujours vous concentrer sur la bonne cible :

- ✓ Les personnes de plus de 18 ans.
- ✓ Les personnes ouvertes à la prise de compléments alimentaires et à l'adoption d'un mode de vie et d'une alimentation saine.
- ✓ Les personnes qui sont des consommateurs et non des professionnels.

Présentez le Scanner comme :



- ✓ un outil de mesure utilisé pour déterminer le taux actuel de caroténoïdes dans la peau d'une personne.
- ✓ une aide pour déterminer si une quantité adéquate de caroténoïdes est consommée.
- ✓ une source de motivation pour adopter un mode de vie sain en matière d'alimentation.

Pour louer le S3 Scanner vous devez :

Maintenir le statut de Brand Representative ou un statut supérieur

ET

avoir enregistré au total six (6) nouveaux ABONNEMENTS ADR ou ABONNEMENTS ADR récurrents, dans n'importe quelle combinaison, chaque mois

OU

Avoir effectué au total vingt (20) scans initiaux ou subséquents dans quelque combinaison que ce soit, chaque mois, en utilisant des cartes scan numériques ou physiques achetées

OU

Avoir obtenu au moins 4 000 Points Volume de Groupe* dans votre Groupe** chaque mois

En cas de perte du statut de Brand Representative pendant trois (3) mois consécutifs et/ou de **manquelement à satisfaire au moins une des exigences de maintien listées ci-dessous pendant trois (3) mois consécutifs**, le Locataire devra retourner l'Équipement au Bailleur. Le Contrat est automatiquement résilié, conformément à la sous-section 12.6, après trois (3) mois d'inactivité ou de perte du statut de Brand Representative, car le présent Contrat perd son objet initial. Créer/inscrire chaque mois six (6) nouvelles commandes ou commandes récurrentes d'Abonnement Automatic Delivery Rewards (« Abonnement ADR ») contenant des produits certifiés SCS (taux de caroténoïde dans la peau) conformément aux conditions spécifiées au point 1.2 de l'Annexe D du contrat **OU** effectuer vingt (20) scans initiaux ou scans subséquents par mois, dans quelque combinaison que ce soit, en utilisant des cartes scan numériques ou physiques achetées, conformément aux conditions spécifiées au point 1.3 de l'Annexe D du Contrat, **OU** obtenir au moins 4 000 Points Volume de Groupe dans votre Groupe.

Programme Scanner Maintenance

EXEMPLE*

LE PROGRAMME DE MAINTENANCE EST	LE PROGRAMME DE MAINTENANCE EST	LE PROGRAMME DE MAINTENANCE EST
Satisfait en mai Non satisfait en juin Satisfait en juillet	Non satisfait en mai Non satisfait en juin Satisfait en juillet	Non satisfait en mai Non satisfait en juin Non satisfait en juillet
Vous pouvez conserver le Scanner en août	Vous pouvez conserver le Scanner en août	Vous devez rendre le Scanner en août

Satisfait : Vous avez le statut de Brand Representative et vous avez 6 abonnements ADR **ou** 20 scans **ou** un SV de 4 000

Non satisfait : Vous avez le statut de Brand Representative et vous n'avez pas 6 abonnements ADR **ou** 20 scans **ou** un SV de 4000

Non satisfait : Vous n'avez pas le statut de Brand Representative et vous avez 6 abonnements ADR **ou** 20 scans **ou** un SV de 4 000

Non satisfait : Vous n'avez pas le statut de Brand Representative et vous n'avez pas 6 abonnements ADR **ou** 20 scans **ou** un SV de 4 000

*3 mois d'activité, un mois satisfaisant aux exigences

Sous-location

Vous pouvez autoriser d'autres Distributeurs à utiliser et à exploiter votre Scanner sous réserve que :

1. Vous fournissez d'abord à ces Distributeurs la formation Opérateur Scanner.
2. Vous restiez redevable de toutes les obligations qui leur incombent en vertu du Contrat de location Scanner.
3. Vous vous assuriez que les Distributeurs ne permettent à aucune autre personne, entreprise ou société d'utiliser le Scanner.
4. Le Service client Scanner n'assiste que le Locataire et non les autres utilisateurs du Scanner.

Paiements relatifs au Scanner

QUOI	COMBIEN	FRÉQUENCE	QUAND	COMMENT
Caution	250 EUR	Une seule fois et remboursable à la résiliation du Contrat de location	Lorsque vous renvoyez le Contrat signé	
Frais de livraison	50 EUR + TVA	Paiement unique	Lorsque vous renvoyez le Contrat signé ou juste avant la livraison de votre Scanner	Nu Skin collecte automatiquement tous les paiements sur votre carte de crédit.
Décharge en cas de perte et de dommages	15 EUR + TVA	Tous les mois		

Exemple 1

	JUIN	JUILLET	AOÛT
SITUATION	Vous avez renvoyé le Contrat de location Scanner signé, la caution et les frais de livraison ont été réglés et vous avez reçu votre Scanner	Vous avez été formé à l'utilisation du Scanner et vous avez commencé à l'utiliser dans votre activité	Vous continuez à travailler avec votre Scanner
PAIEMENTS	Caution de 250 EUR Frais de livraison de 50 EUR + TVA	Décharge en cas de perte et de dommages de 15 EUR + TVA <u>Payé le 7 juillet</u>	Décharge en cas de perte et de dommages de 15 EUR + TVA <u>Payé le 7 août</u>

Comment suivre votre activité Scanner mensuelle

Pour consulter vos performances, allez dans PRODUITS/PLUS/MESSCANS

The screenshot shows the software's main menu on the left with 'Products' highlighted. The central window displays a report titled 'MY SCAN ADR REPORT' for July 2025. The 'MORE' tab is selected, and the 'MY SCANS' button is highlighted with a red box. The report includes an 'ADR Summary' table and detailed information about scanned customers.

INITIAL ADR	SUBSEQUENT ADR	REVERSED INITIAL ADR	REVERSED SUBSEQUENT ADR	WAITING POTENTIAL INITIAL ADR	WAITING POTENTIAL SUBSEQUENT ADR
1	4	0	0	0	1

SCAN DATE	UPLOAD DATE	SCANNER NUMBER	SCAN OPERATOR NAME	CUSTOMER NAME	SCAN CARD NUMBER	SCAN TYPE	QUALIFIED STATUS	ADR STATUS	ADR STATUS EXPLANATION
7/1/2025	7/1/2025	CST4864	TINA FRIED	Birgit Lenser	5748603695375399	Subsequent	Y	QUALIFYING	QUALIFYING
7/1/2025	7/1/2025	CST4864	TINA FRIED	Christina Fried	5255695321383599	Subsequent	N	WAITING	Waiting for ADR order confirmation.
7/8/2025	7/8/2025	CST4864	TINA FRIED	Rita Natas	5799854633964299	Subsequent	Y	QUALIFYING	QUALIFYING
7/2/2025	7/2/2025	CST4864	TINA FRIED	Robert Fried	5727723805953699	Subsequent	Y	QUALIFYING	QUALIFYING
6/17/2025	6/17/2025	CST4864	TINA FRIED	Marion Reiner	5581342043294799	Subsequent	Y	QUALIFYING	QUALIFYING
5/9/2025	5/9/2025	CST4864	TINA FRIED	Christina Zemel	545740503917899	Initial	Y	QUALIFYING	QUALIFYING

Initial ADR Requirements: Scanned customers who have newly enrolled on an Automatic Delivery Reward (ADR) with a qualified SCS product and have linked their Initial Scan Card(s) number to their new Automatic Delivery Rewards program account, may qualify you as the Scanner Lease Holder for Initial and Subsequent ADRs.

Subsequent ADR requirements: a customer has been already scanned following a new ADR subscription order requirements listed above and is using his/her Scan Card number that has been previously linked to an ADR subscription order containing a Skin Corrected Score ("SCS") product. Recurring ADR subscription orders with skin corrected score ("SCS") certified products will only count in the month(s) when a rescan takes place.

*Qualified SCS products are: LifePak nano, LifePak® Women, LifePak® Prime, LifePak®, JVi and LifePak®, Eye Formula, Collagen+ or 2pk g3 bottles and YouthY.S. Product availability and dosage levels vary per country.

Le rapport n'est mis à jour que toutes les quatre heures (CET : 9h00, 13h00, 17h00 et 21h00)

Mon rapport de scan téléchargé :
contient tous les scans téléchargés qui ont été réalisés au cours d'un mois donné. Il est important de savoir si le nombre de **20 scans** initiaux et/ou subséquents a été atteint.

This screenshot shows the 'Scan Summary Total' section of a software interface. At the top, there are tabs: PRODUCT SALES, ORDERS, RETURNS, ADR, and MORE. The MORE tab is highlighted with a red box. Below the tabs, there are two buttons: 'MY SCAN ADR REPORT' and 'MY UPLOADED SCAN REPORT', with 'MY UPLOADED SCAN REPORT' also highlighted with a red box. A date selector shows 'July 2025'. The main table displays the total count of scans:

INITIAL	SUBSEQUENT
5	32

Mon rapport d'ADR Scan :
Il permettra de vérifier si vous avez atteint les **six** nouveaux abonnements **ADR** ou abonnements **ADR** récurrents mensuels associés au Scanner.

This screenshot shows the 'ADR Summary' section of the software. At the top, there are tabs: PRODUCT SALES, ORDERS, RETURNS, ADR, and MORE. The MORE tab is highlighted with a red box. Below the tabs, there are two buttons: 'MY SCAN ADR REPORT' and 'MY UPLOADED SCAN REPORT', with 'MY SCAN ADR REPORT' highlighted with a red box. A date selector shows 'July 2025'. The main table displays the count of ADRs:

INITIAL ADR	SUBSEQUENT ADR	REVERSED INITIAL ADR	REVERSED SUBSEQUENT ADR
2	19	0	0

Statuts ADR : Glossaire

QUALIFICATION :

La carte scan a été reliée à l'abonnement ADR du produit SCS selon la bonne chronologie. Le paiement et la livraison ont également été effectués. Cela peut faire partie de l'activité Scanner.

EN ATTENTE :

La carte scan a été reliée à l'abonnement ADR, mais l'abonnement ADR contenant le produit SCS n'a pas encore été payé en intégralité. La commande est en attente de confirmation.

QUALIFIÉ :

Le scan faisait partie de la performance de la période sélectionnée.

NON RELIÉ À L'ABONNEMENT ADR :

La carte scan n'est toujours pas reliée à un abonnement ADR

EXPIRÉ :

Une fois que le statut est EXPIRÉ, la Carte Scan ne peut plus faire partie de l'activité Scanner car l'abonnement ADR n'a pas été acquitté et la Carte Scan n'a pas été scannée dans les 89 jours.

DATES HORS PLAGE :

L'abonnement ADR relié au scan ne répond pas à l'exigence des 90/15 jours entre le scan/la date de l'ADR.

ADR TERMINÉ :

L'abonnement ADR relié à la carte scan a été annulé ou le produit qualifié a été supprimé de l'abonnement ADR.

LA CARTE SCAN EST ACTIVE :

La dernière modification d'un abonnement ADR et/ou d'une carte scan a été effectuée au cours des dernières heures. Le système a besoin d'au moins 4 à 5 heures pour traiter toutes les données et afficher le statut définitif.

Désactivation du Scanner

Les rejets de paiement de la Décharge en cas de perte et de dommages entraînent la désactivation du Scanner le 25 du mois du défaut de paiement.

Entre le 7 et le 25 du mois, vérifiez les e-mails et messages vocaux provenant de votre équipe d'assistance Scanner pour éviter la désactivation de votre Scanner.

Les Scanners désactivés entraînent la **résiliation du Contrat de location** si le paiement n'a pas été validé à la date de la désactivation.

Les paiements refusés restants entraînent la mise en place d'une **Vente en attente (SOH)** sur votre compte.

Décharge en cas de perte et de dommages

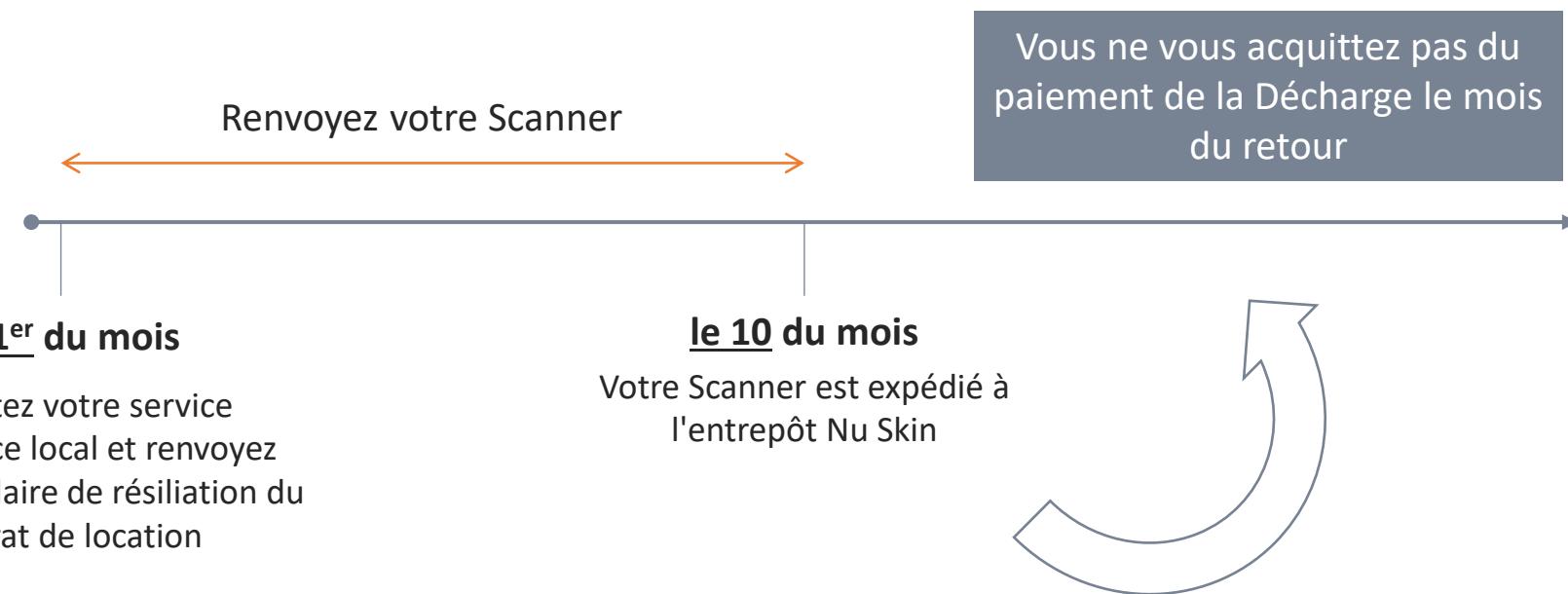
Le principe de la Décharge est qu'en cas de réparation (en cas de dommage) ou de remplacement (en cas de perte ou de vol) du Scanner, il vous **est demandé de ne dédommager Nu Skin que pour un montant maximum.**

Nu Skin paiera la différence avec le coût total de la réparation ou du remplacement.

Le paiement de la Décharge en cas de perte et de dommages ne vous dispense pas de payer le montant maximal de l'indemnisation.

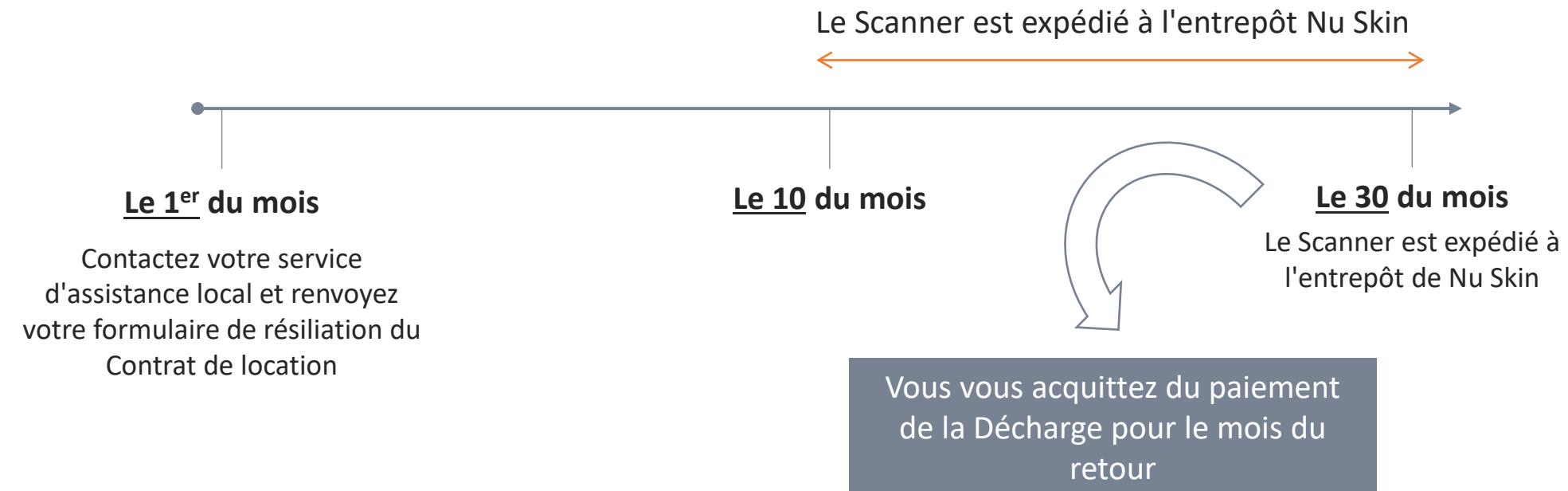
Résiliation du Contrat de location

Si vous souhaitez résilier votre Contrat de location Scanner et retourner votre Scanner, veuillez tenir compte des échéances suivantes :



Résiliation du Contrat de location

Si vous souhaitez résilier votre Contrat de location Scanner et retourner votre Scanner, veuillez tenir compte des échéances suivantes :



Résiliation du Contrat de location

Nu Skin considère que la **résiliation du Contrat de location prend effet dès que le Scanner est renvoyé à Nu Skin**, et non lorsque le formulaire de résiliation du Contrat de location est renvoyé.

L'équipement doit être correctement emballé et entièrement assuré à vos frais, être dans le même état, avoir la même apparence et fonctionner de la même manière qu'à la date à laquelle vous l'avez reçu.



